

8^e ÉDITION

LES 27 & 28
SEPTEMBRE 2024

LA CAUSE DES FEMMES

DOSSIER
DE PRESSE



Le sujet principal de l'oeuvre Mylène Besson est la personne humaine représentée dans toutes ses dimensions: intime, personnelle, sociale, imaginaire... Elle travaille le plus souvent sur du papier qu'elle maroufle sur une grande toile car elle aime se sentir à « l'intérieur » du format et réaliser ses personnages à l'échelle un. Elle dessine et peint contre le mur et sur le sol utilisant divers matériaux: fusains, pierres noires, graphite, pastels, encres, peinture à l'huile... L'artiste s'implique pleinement dans sa création et s'en explique avec passion : «Avant d'être de la matière assemblée sur un support, une peinture, un dessin, c'est de la vie».

Œuvre de **Mylène BESSON**

LA CAUSE DES FEMMES

LA CAUSE DES FEMMES EN BREF

Association humaniste depuis 2017, nous nous engageons à :

- Protéger et soutenir les femmes dans leurs combats pour la reconnaissance de leurs droits,
- Devenir partenaires de toute initiative, individuelle ou collective en faveur de l'égalité,
- Porter la parole et devenir l'avocat de la cause des femmes auprès des instances locales, nationales et internationales.

Nos actions :

- Proposer des manifestations pour médiatiser l'ensemble des actions qui cherchent à faire basculer les mentalités et les pratiques discriminantes.
- Interpeller toutes les instances et/ou les acteurs en capacité de contribuer à faire évoluer les déséquilibres actuels.
- Organiser des points de rencontre entre professionnels (journées d'étude), avec les jeunes (collèges, lycées) et avec diverses associations de terrain

INFORMATIONS PRATIQUES

DATES DU FESTIVAL

Les 27 & 28 septembre 2024

LIEU

Espace Louis Simon
10, rue du Châtelet – 74240 Gaillard

POUR EN SAVOIR PLUS

www.lacausedesfemmes.org
Facebook : LaCauseDesFemmes

CONTACT

Christine Baud
+33(0) 6 13 03 65 35
festival@lacausedesfemmes.org



@LACAUSEDESFEMMES – WWW.LACAUSEDESFEMMES.ORG

NOS SOUTIENS PRESTIGIEUX



Madame **Elisabeth BADINTER**,
Femme de lettres, philosophe et féministe
engagée est la marraine de notre association
depuis sa création.

LA CAUSE DES FEMMES

Visuel créé et offert par Monsieur **Ernest PIGNON-ERNEST**,
artiste peintre et plasticien français.

pour "La Cause des Femmes".

Je me réjouis d'être la marraine du festival "La Cause des Femmes", et je tiens à féliciter la mairie de Garland d'avoir pris l'initiative de mettre en lumière cette cause là.

En effet, des vents contraires se lèvent contre des droits difficilement acquis par les femmes depuis près d'un demi siècle dans nos démocraties. Après la Pologne et l'Amérique de Trump, qui remettent en cause le droit de disposer de leur corps et d'être mère ou non, on réentend en France des voix de plus en plus nombreuses qui s'élèvent contre l'avortement. Il n'est que temps de stopper cette répression annoncée qui peut en appeler d'autres.

Rappelons-nous l'avertissement prémoniteur de Simone de Beauvoir : "les droits des femmes ne sont jamais acquis définitivement. A l'occasion de crises économiques, politiques ou religieuses, ils pourront être remis en question".
La lutte continue.

Elisabeth Badinter



Monsieur **Pierre ARDITI**,
Comédien. Notamment récompensé de deux César,
d'un 7 d'or, et d'un Molière. Il est décoré de la
Légion d'honneur, de l'ordre du mérite et est Com-
mandeur de l'ordre des Arts et des Lettres.



Monsieur **Francis Huster**,
Acteur, metteur en scène, réalisateur et scénariste français. A reçu un Globe de Cristal
du meilleur comédien en 2015 et un Sept d'or
du meilleur acteur dans un téléfilm en 2003

PIERRE ARDITI

PARIS le 29.5.2018

Chers ami(es) de la cause des femmes

C'est avec beaucoup de plaisir que j'accepte d'être le parrain de l'association "La cause des femmes".

Votre action utile à toutes les femmes, en France, mais aussi au delà à travers le monde, contribuera à une prise de conscience généralisée qui permettra de réduire, avec le temps, les violences exercées à leur encontre.

Les traitements inhumains qu'elles subissent parfois dans un certain nombre de pays nécessitent la mobilisation de toutes les consciences, et c'est pour cela que mon engagement à vos côtés est un devoir.

J'invite les hommes et les femmes à vous soutenir dans votre combat pour la dignité et la protection des êtres humains les plus fragiles et les plus exposés.

Pour fonder une société plus juste et plus humaine je suis à vos côtés dans ce combat fondé sur l'éthique.

Pierre Arditi

8 Décembre 2022

Soutenir la cause des femmes en France c'est non seulement les aimer puisqu'on leur doit la vie mais les comprendre puisqu'on leur doit la vie !
Leur regard sur la société des hommes qu'elles combattent depuis un siècle, leur vision d'avenir pour leurs enfants, leurs amants, leurs familles, leurs métiers, leurs passions, leurs rêves, leur planète et leur pays les porteront au pouvoir et nous au devoir.
Devoir de les défendre, de les suivre, de les libérer, et face aux injustices, aux violences, aux crimes qu'elles subissent de leur rendre justice. Francis Huster

FESTIVAL 2024
« CES FEMMES QUI ONT RÉVEILLÉ LA FRANCE »
À 20H30

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

Le couple est à la fois acteur et haut-parleur de Ces femmes qui ont réveillé la France, écrit à quatre mains et deux ordinateurs. Complices et complémentaires, ces deux-là. Elle, poétique, sensible, soucieuse du détail. Lui, animé par la précision du fait historique et la transmission de son amour pour la République. « La finalité, c'est de montrer à celles et ceux qui veulent faire évoluer l'égalité entre hommes et femmes qu'il s'agit d'un juste combat qui prend racine dans notre Histoire ».

Une vingtaine de portraits de femme, des pionnières et des premières. Il y a celles qui ont pris la lumière comme Louise Michel, Simone Veil, Olympe de Gouges, George Sand, Colette, Marguerite Yourcenar... Il y a les autres, oubliées ou méconnues, qui par leur ferveur et opiniâtreté ont contribué à dessiner de nouveaux contours à notre société. Qui se souvient encore de la Vosgienne Julie-Victoire Daubié, première bachelière ayant ouvert la voie à l'entrée des femmes dans l'enseignement supérieur ? Jeanne Chauvin première avocate, Madeleine Brès, première médecin ? Ou Marguerite Boucicaut, modeste gardienne d'oie devenue reine du Bon Marché, premier « grand magasin » parisien...

Ces femmes-là ont bousculé les conservatismes, bougé les lignes, sans crainte d'aller à l'encontre du pouvoir et de le défier. Elles ont surtout osé pour pouvoir s'offrir indépendance, liberté et égalité. « Les grands historiens résumant trop souvent l'Histoire à travers les conquêtes voulues par les politiques

« LA FINALITÉ, C'EST DE MONTRER À CELLES ET CEUX QUI VEULENT FAIRE ÉVOLUER L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES QU'IL S'AGIT D'UN JUSTE COMBAT QUI PREND RACINE DANS NOTRE HISTOIRE »



Billetterie sur place :
Plein tarif : 30 €
Tarif réduit : 20 € (jeunes de 12 à 18 ans)
Gratuit : - 12 ans



THÈME DE LA CONFÉRENCE « LE FÉMINISME PEUT-IL SAUVER LE MONDE ? »

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

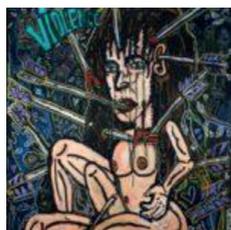
CONFÉRENCE À 10H30

Conférencière : **Laurence ROSSIGNOL**, juriste, ancienne ministre chargée de la famille, sénatrice et membre de la commission des affaires sociales, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.



Durée 1h30 avec 45 mn d'échanges avec le public.
Entrée libre

ARCHIVES DES ŒUVRES DU FESTIVAL



Œuvre de **Robert COMBAS**



Œuvre de **Gérard FROMANGER**



Œuvre de **Ben**



Photo de **Joël DELEPINE**



Œuvre de **Mychel BLANC**



Œuvre de **Carmelo de la Pinta**

Utilisation offerte par les artistes



Œuvre de **Mylène BESSON**

THÈME DU CONCOURS DE PLAIDOIRIES 2024
« EST-IL NÉCESSAIRE D'INCLURE L'ABSENCE DE
CONSENTEMENT COMME ÉLÉMENT CONSTITUTIF DU
CRIME DE VIOL ? »

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

CONCOURS DE PLAIDOIRIES – 15H00

Six étudiants des facultés de droit de l'université Savoie Mont-Blanc de Chambéry, de Grenoble et de l'université de Genève vont s'affronter dans des joutes oratoires de haut niveau sur la question :

Un prix du public, complémentaire aux prix du jury, viendra récompenser la prestation qui aura le plus emballé le public.

« Est-il nécessaire d'inclure l'absence de consentement comme élément constitutif du crime de viol ? »

JURY

- **Marie-France BAY-REYNAUD**, Première Présidente de la Cour d'Appel de Chambéry. Ancienne Présidente du Tribunal Judiciaire de Saint-Etienne.
- **Laurence ROSSIGNOL**, juriste, ancienne ministre chargée de la famille, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sénatrice et membre de la commission des affaires sociales.
- **Maître Rebecca STOCKHAMMER**, première secrétaire du jeune barreau de l'Ordre des Avocats de Genève.

Billetterie sur place : 5 €
Gratuit sur présentation du billet de théâtre de la veille et au moins de 16 ans.

Vidéo 2023:
Concours de plaidoiries - La Cause des Femmes 2023 :

<https://youtu.be/fxnSyOvvcC>



LA CAUSE DES FEMMES

8^e ÉDITION

LES 27 & 28
SEPTEMBRE 2024

LACAUSEDESFEMMES.ORG